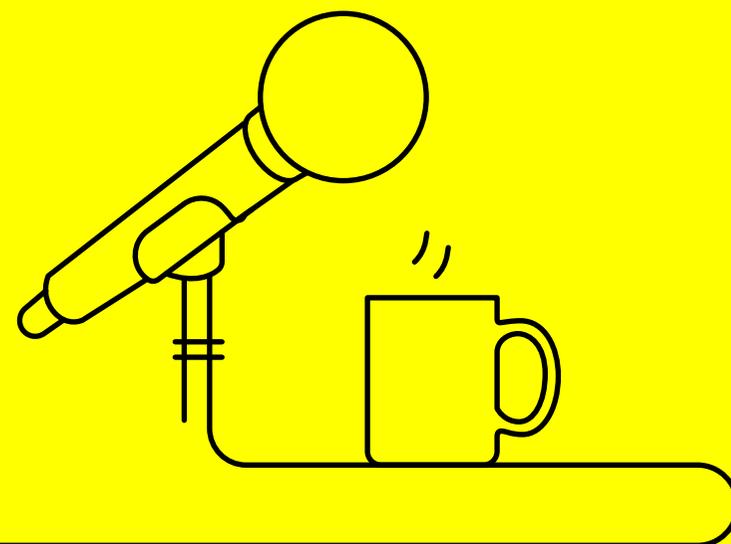
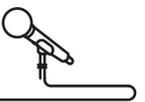


Apur'café

Mardi 7 juillet 2020

Évolution des bois
de Boulogne
et de Vincennes





Paris Projet #45

**LES BOIS DE
BOULOGNE ET DE
VINCENNES**

**1 840 HECTARES
DE NATURE
À REVISITER**

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Paris Projet réalisé par :



Patricia Pelloux
Directrice adjointe
Ingénieure Urbaniste



Frédéric Bertrand
Architecte
Urbaniste



Florence Hanappe
Cheffe de projet
Ingénieure Architecte



Yann-Fanch Vauléon
Paysagiste



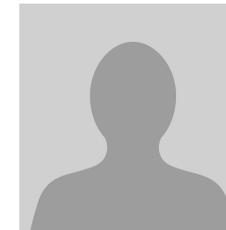
Vincent Nouailhat
Ingénieur
aménagement
Environnement



J.Christophe Bonijol
Infographe
Cartographe



Anne-Marie Villot
Urbaniste



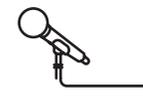
M.Thérèse Besse
Géomaticienne
Cartographe



Christine Delahaye
Géomaticienne
Cartographe



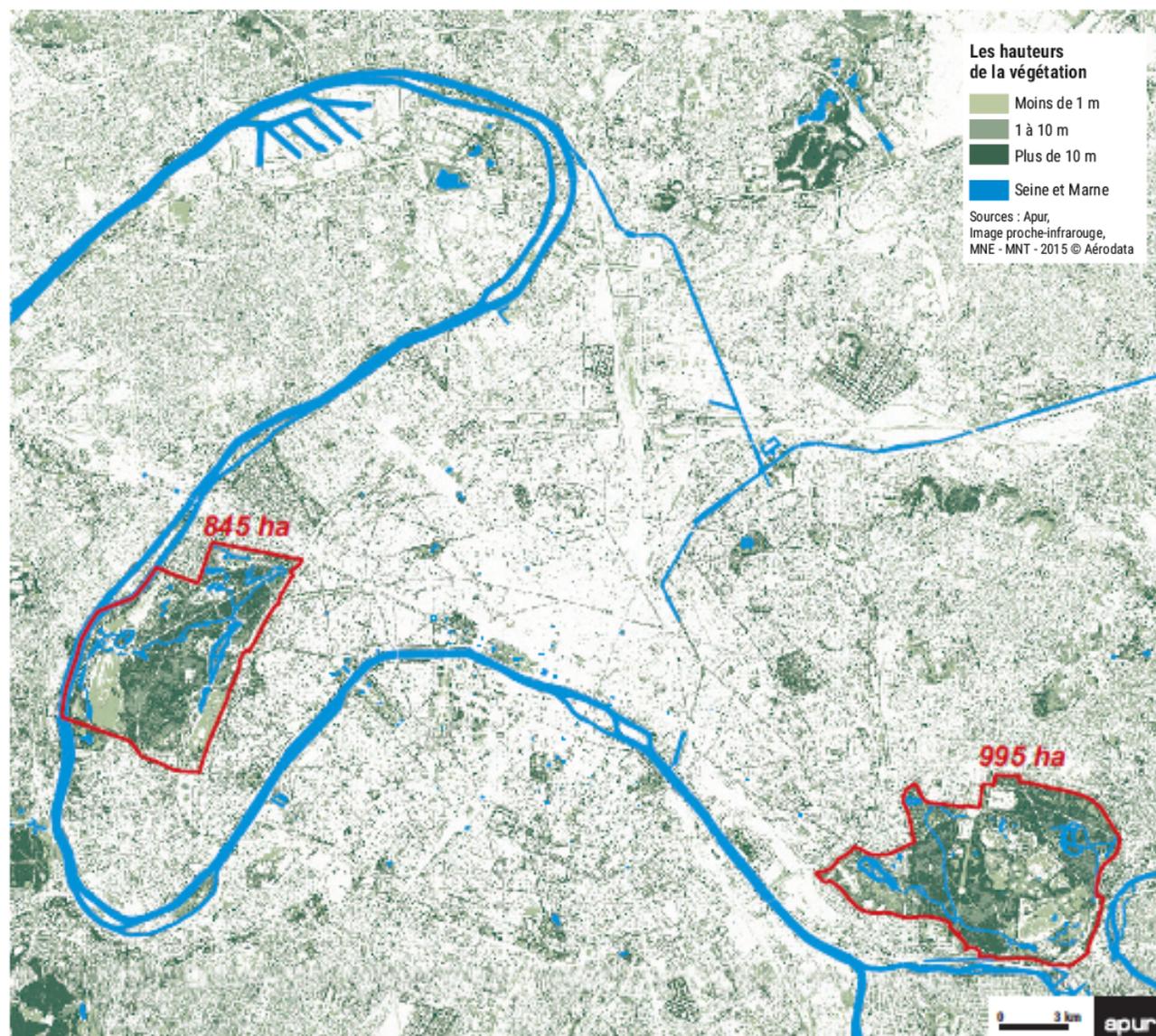
Tristan Laithier
Chargé d'études
Cartographe

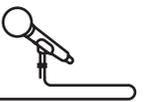


LES BOIS, ESPACES DE RESPIRATION AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

Introduction

- Etude inscrite dans le programme de travail partenarial 2019-2020
- Travail mené avec la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris, les services de l'Etat, ...
- Objectifs : mieux documenter les bois, les actions réalisées récemment et esquisser des pistes d'évolution





LES GRANDS PARCS URBAINS DANS LE MONDE



ET AILLEURS :

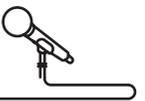
Le Prater, Vienne – 600 ha / Le Tiergarten, Berlin – 517 ha / Griffith Park, Los Angeles – 1 618 ha

L'ouvrage contient :

- 1 chapitre commun aux deux bois sur la gouvernance et la gestion du site
- 1 diagnostic prospectif pour chacun des bois autour de 4 thématiques :
 - Le paysage et l'environnement
 - L'accessibilité et les mobilités
 - La diversité et la cohabitation des usages
 - Les territoires à enjeux spécifiques : les lisières et les hauts-lieux



**GOVERNANCE ET MODE
DE GESTION DES DEUX BOIS**



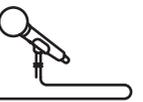
Gouvernance et mode de gestion des bois

Un cadre juridique spécifique des bois

- L'Etat a fait don à la Ville de Paris des bois en 1852 et 1860
- La ville doit entretenir et conserver à perpétuité la vocation de promenade publique des bois
- Le classement au titre de la loi du 2 mai 1930 pour la protection des monuments naturels et des sites en 1957 et 1960
- Une mission relative à la gestion des sites classés des bois : le rapport Brodovitch et Rouques, 2009
- La Ville de Paris est pleinement compétente pour les bois, faisant partie de son patrimoine



Couverture du rapport M. Brodovitch et G. Rouques (MEEDDM), novembre 2009
 © Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer



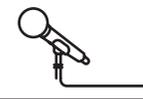
Gouvernance et mode de gestion des bois

La gestion transversale au sein de la Ville de Paris et articulée avec les services de l'Etat

- Une équipe de 250 agents de la DEVE qui travaille dans chaque bois
- **Une mobilisation de plusieurs services au sein de la DEVE:**
 - Service de l'Arbre et du Bois et ses deux divisions (bois de Boulogne et bois de Vincennes)
 - Agence d'Écologie Urbaine
 - Service du Paysage et de l'Aménagement
- De nombreux autres services : DU, DFA, DJS, DVD, DAC, DAE, DPE, DCPA, DLH, DPSP, etc.
- **La Préfecture de Police et Garde Républicaine** : assurer la sécurité des visiteurs des bois, lutter contre le proxénétisme, maîtriser l'installation des campements illégaux, effectuer des contrôles routiers, etc.
- **Emmaüs Solidarité, le SAMU SOCIAL, l'EMPP, l'association Gaïa, le Secours Catholique**, etc. qui organisent des maraudes et vont aux contacts des populations vivant dans le bois (sans-abris, prostituées, etc.)

Des documents de planification qui se déclinent à différentes échelles :

SDRIF, SRCE, Plan Climat, SCoT, PLU avec l'enjeu de travailler aux différents niveaux pour que les bois soient au cœur des réflexions et des objectifs.



Gouvernance et mode de gestion des bois

La Charte des bois : le point de départ pour le dialogue avec les communes riveraines à partir de 2003

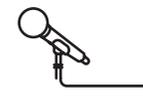
4 axes majeurs :

- **Réhabiliter les paysages et restaurer les milieux naturels**
- **Réduire fortement la circulation automobile pour une promenade tranquille** et la priorité donnée aux itinéraires de circulation douce
- **Reconquérir l'espace public et gérer les activités dans la cohérence et la transparence**
- **Innover dans les modes de gestion et de gouvernance**, associer usagers et acteurs locaux dans un dispositif institutionnel spécifique

La mise en place de comités d'information et d'échanges avec les communes, départements et territoires riverains (Comités de pilotage, Comités de bois, Comités consultatifs et Comités thématiques), médiation avec les communes, etc.

Et demain, la piste d'un atelier partagé bois...





Résultats de l'enquête des visiteurs du bois

La baisse de l'utilisation de la voiture pour venir dans les bois entre 2002 et 2019

La prédominance des activités en lien avec les espaces naturels, par exemple le sport, les pique-niques, un attrait particulier pour la trame d'eau

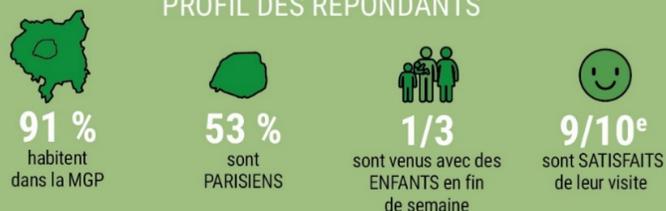
La principale attente des usagers : que les bois ressemblent à des bois

- Avec une forte appétence pour apprendre davantage sur la nature et la gestion
- Une envie de participer à la construction d'un projet, surtout pour le bois de Vincennes
- Une forte réticence au principe de mise en stationnement payant

Un attachement aux bois des interviewés même lorsqu'ils ne sont pas contents

ENQUÊTE ÉTÉ 2019 DANS LES BOIS PARISIENS

PROFIL DES RÉPONDANTS



ACTIVITÉS DES RÉPONDANTS



MODE DE DÉPLACEMENT POUR VENIR DANS LE BOIS

BOIS DE BOULOGNE

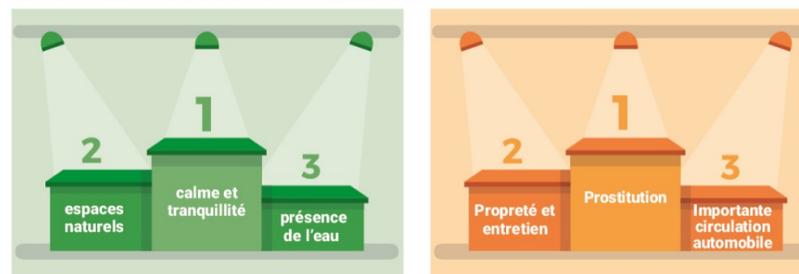


BOIS DE VINCENNES

Sources : Apur – Enquête été 2019, usages et attitudes des visiteurs des bois de Boulogne et de Vincennes – Ville de Paris, DEVE-DOCT
Enquêtes 2001-2002 sur la fréquentation des bois de Boulogne et de Vincennes – CREDOC pour la Ville de Paris

7

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DES BOIS DE BOULOGNE ET VINCENNES LES PLUS CITÉS

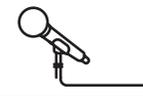


Sources : Apur – Enquête été 2019, usages et attitudes des visiteurs des bois de Boulogne et de Vincennes – Ville de Paris, DEVE-DOCT





Le paysage et l'environnement



Paysage et environnement

Orientations pour l'évolution des paysages

Préserver le patrimoine paysager et bâti du XIXe siècle

- Alternance bois/clairière et cohérence des unités paysagères
- Entrée et pavillons des gardes et de l'Empereur
- Petit patrimoine bâti (kiosques, abris)

Renforcer les qualités paysagères et écologiques

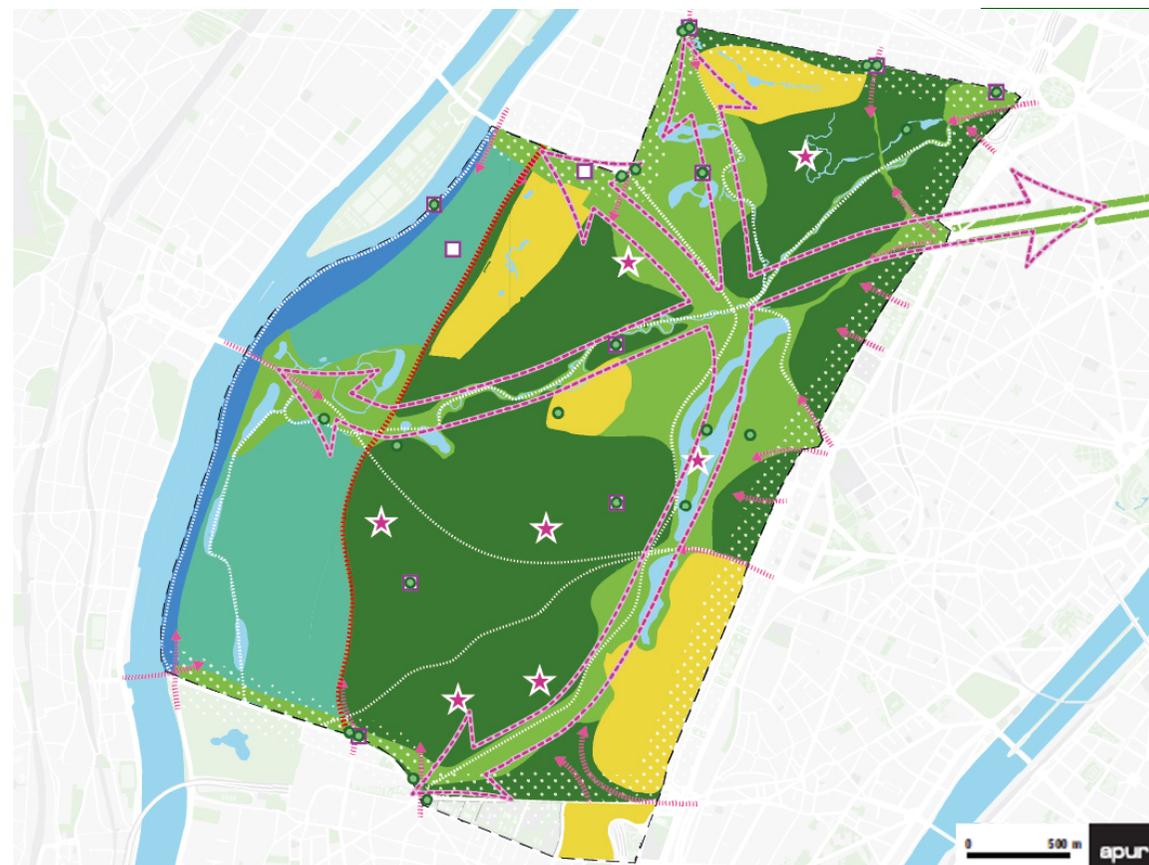
- Densification du couvert arboré et du maillage des ZIEP
- Réduire les coupures des voies et enclos, la pollution sonore et lumineuse

Mettre en valeur la plaine alluviale

- Rapport au paysage depuis les belvédères (terrasses de Bagatelle)
- Rôle écologique de la dernière berge de Seine naturel de Paris

Renforcer la trame d'eau et la gestion des eaux pluviales

- Articuler eau visible, continuité écologique et promenade
- Créer de nouvelles mares
- Prolonger la rivière sèche jusqu'au fossé du Saut du Loup



Préserver et valoriser le patrimoine d'Alphand

■ Mettre en valeur le patrimoine d'Alphand

↔ Retrouver la continuité des aménagements d'Alphand

Valoriser les entrées du bois et le patrimoine du XIXe

◀ Valoriser les entrées du bois

● Mettre en valeur le patrimoine des pavillons et kiosques du XIXe

□ Développer de nouveaux programmes dans les bâtiments sous exploités

Renforcer les qualités paysagères des lisières

■ Renforcer les qualités paysagères et d'usages des lisières urbaines du bois

Renforcer la trame d'eau et la gestion des eaux

■ Renforcer la qualité écologique des cours d'eau et plans d'eau

■ Aménager des parcours liés à l'eau et au patrimoine d'Alphand

Valoriser le paysage des bords de Seine

■ Renforcer le paysage et le rôle écologique des berges de Seine

Renforcer le patrimoine des jardins

■ Renforcer le massif forestier dense, ses clairières et ses lisières

★ Créer des Zones d'Interet Ecologique Prioritaire (ZIEP)

Renforcer le patrimoine des jardins

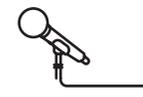
■ Valoriser le patrimoine des jardins

Mettre en valeur la plaine alluviale

■ Mettre en valeur la plaine alluviale

■ Mettre en valeur le paysage et les vues depuis le belvédère

0 500 m apur



Paysage et environnement

Orientations pour l'évolution des paysages

Préserver et valoriser l'héritage des XIXe et XXe siècles

- Vues lointaines : route de Gravelle, allées, clairières, lacs
- Héritage d'Alphand : grandes clairières, lacs et rivières.
- Patrimoine bâti : pavillons d'exposition, casernes, Cartoucherie

Renforcer le massif forestier dense et les clairières

- Réduire des coupures, préserver les clairières.
- Limiter l'offre de service au cœur du bois

Renforcer la trame d'eau et la gestion des eaux pluviales

- Rivière du lac des Minimes à l'Arboretum
- Nouvelles pièces d'eau en lien avec le maillage des ZIEP (mares, noues) et diversification des pratiques (jeux d'eau, bain)



Préserver et valoriser le patrimoine d'Alphand

- Mettre en valeur le patrimoine d'Alphand
- Renforcer la qualité paysagère de la pelouse de Reuilly
- Retrouver l'ampleur des clairières de Fontenay
- Poursuivre la mise en valeur des tracés de Trouvelot

Valoriser les pavillons et kiosques du XIXe

- Valoriser le patrimoine bâti du XIXe
- Développer de nouveaux programmes dans les bâtiments sous exploités

Renforcer le massif forestier dense et les clairières

- Renforcer le massif forestier dense, ses clairières et ses lisières
- Relier les massifs forestiers
- Mettre en valeur les plaines de jeux
- Mieux intégrer les emprises «Quartiers Carnot», «Redoute de Gravelle» et «Fort Neuf» dans le bois

Renforcer le maillage des ZIEP

- Renforcer le maillage des ZIEP existantes
- Création d'un secteur d'intérêt écologique prioritaire, à usage adapté
- Renforcer les liens paysagés et écologiques avec la Mame (création d'une ZIEP)

Renforcer la qualité des lisières

- Valoriser les entrées du bois
- Renforcer les qualités paysagères et d'usages des lisières urbaines du bois
- Mettre en valeur le paysage et les vues depuis la route de Gravelle

Renforcer la trame d'eau et la gestion des eaux

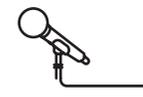
- Aménager des parcours liés à l'eau
- Renforcer la qualité écologique des cours d'eau et plans d'eau

Valoriser le patrimoine des jardins et leur dimension pédagogique

- Valoriser le patrimoine des jardins



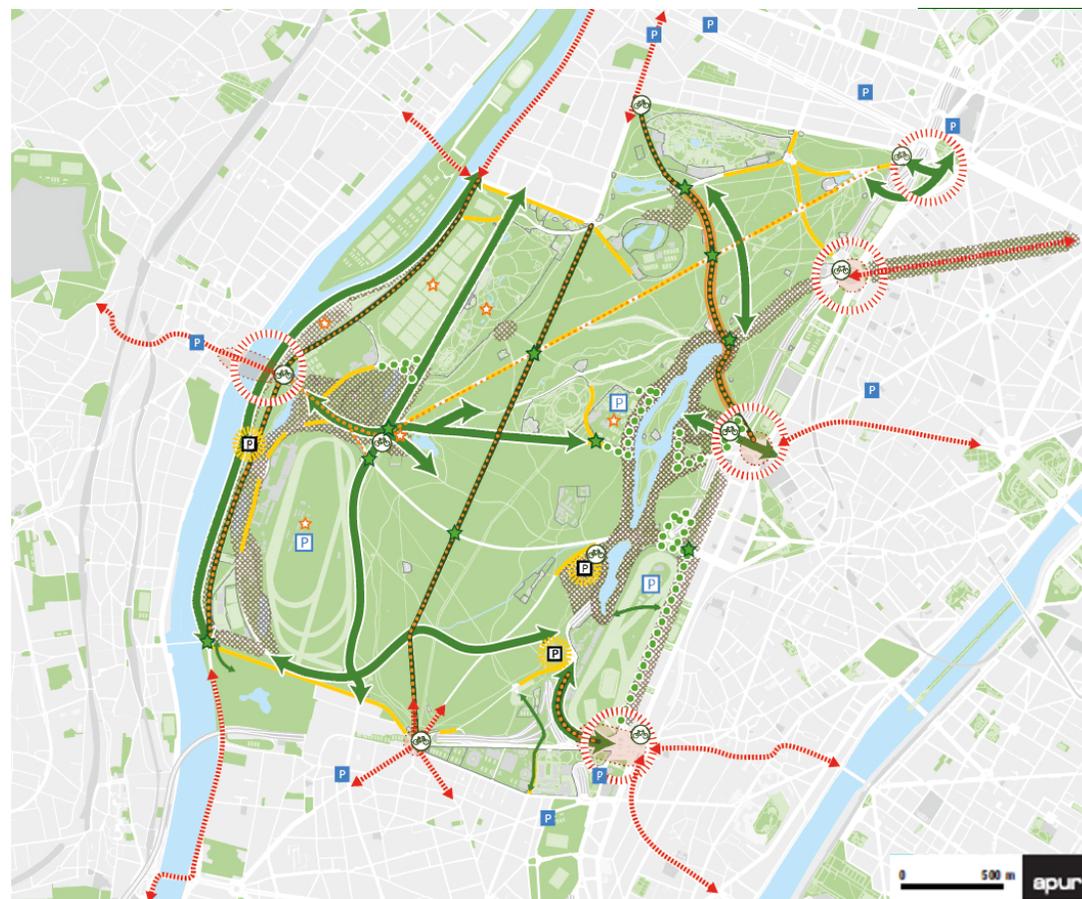
L'accessibilité et les mobilités



Accessibilité et mobilités

5 orientations pour l'évolution des mobilités

- **Requalifier et apaiser les « portes du bois »,** aménager des continuités piétonnes et paysagères (le secteur des lacs, la Seine, les rivières ...)
- **Réduire progressivement la place de la voiture en privilégiant les abords de la Seine, des lacs et de l'hippodrome**
- **Améliorer l'accessibilité et les déplacements à vélo** notamment nord-sud, aménager des « points vélo - mobilités » (locations, vélo-taxi, voituriers ...)
- **Organiser un stationnement payant** en faveur des visiteurs en lien avec le paysage, valoriser les parkings existants dans le bois et à proximité
- **Développer l'usage des transports collectifs** (couloirs-bus, offre renforcée le week-end), étudier un service de navette mutualisée entre concessions



Améliorer l'accès au bois à pied et mieux s'y promener

- ➡ Continuité piétonne à conforter / aménager
- ➡ Concession ou équipement à ouvrir ou traverser
- 🌿 Aménagement paysager, renaturation à réaliser
- 🌞 « Porte du bois », « station de mobilités » à conforter
- 🔗 Liaison intercommunale à valoriser

Améliorer l'accessibilité et les déplacements à vélo

- 🚲 Aménagement cyclable
- 🚲 Point vélo à encourager (locations, services)
- 🌿 Continuité piétonne et cyclable à aménager

Réduire la place de la voiture dans le bois

- 🚗 Voie à réserver aux piétons, vélos, navettes
- 🚗 Axe circulé à apaiser
- 🚗 Coupure à requalifier

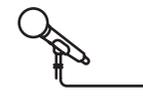
Faire évoluer le stationnement dans le bois

- 🚗 Mise en stationnement payant rotatif (visiteurs) à étudier
- 🚗 Mise en stationnement payant rotatif (visiteurs) à étudier
- 🚗 Parking à valoriser (parking de concession / parking public concédé - commercial)

Développer l'usage des transports en commun

- 🚌 Aménagement de couloir bus à étudier
- 🌟 Desserte à renforcer

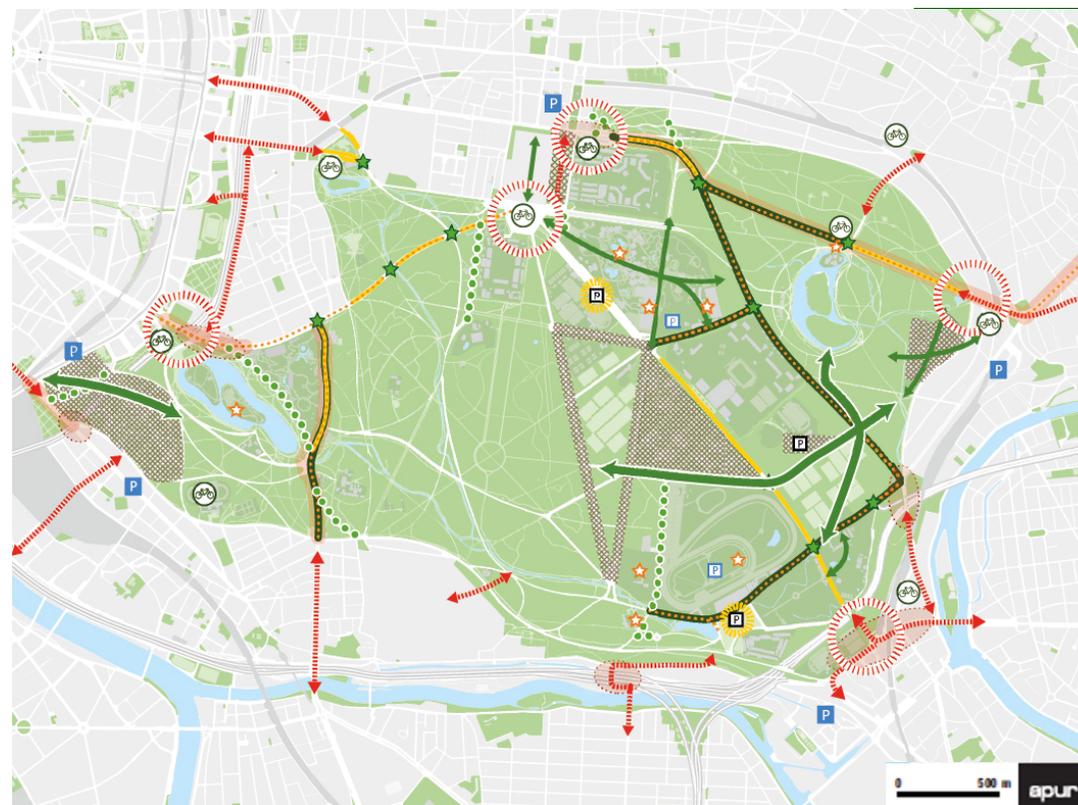
Sources : Apur, BD Topo IGN, DEVE, DVD, Open Data Ville de Paris 2018



Accessibilité et mobilités

5 orientations pour l'évolution des mobilités

- **Requalifier et apaiser les « portes du bois »**, aménager des continuités piétonnes d'est en ouest et les emprises évolutives (plaine de jeux, JAT...)
- **Poursuivre les fermetures de voies**, réduire la place de la voiture par un nouveau paysage des grands axes et l'étude d'un *Paris Respire* généralisé au bois
- **Améliorer l'accessibilité et les déplacements à vélo** notamment à l'est, aménager des « points vélo - mobilités » (locations, vélo-taxi, voituriers ...)
- **Organiser un stationnement payant en faveur des visiteurs en lien avec le paysage**, valoriser les parkings dans le bois et à proximité
- **Développer l'usage des transports collectifs** (itinéraires vers les RER, couloirs-bus), étudier un service de navette mutualisée entre concessions



Améliorer l'accès au bois à pied et mieux s'y promener

- ↔ Continuité piétonne à conforter / aménager
- Concession ou équipement à ouvrir ou traverser
- 🌳 Aménagement paysager, renaturation à réaliser
- 🚶 « Porte du bois », « station de mobilités » à conforter
- ↔ Liaison intercommunale à valoriser

Améliorer l'accessibilité et les déplacements à vélo

- 🚲 Aménagement cyclable
- 🚲 Point vélo à encourager (locations, services)
- 🌿 Continuité piétonne et cyclable à aménager

Réduire la place de la voiture dans le bois

- ⋯ Voie à réserver aux piétons, vélos, navettes
- ⋯ Axe circulé à apaiser
- 🚫 Coupure à requalifier

Faire évoluer le stationnement dans le bois

- 🚗 Mise en stationnement payant rotatif (visiteurs) à étudier
- 🚗 Mise en stationnement payant rotatif (visiteurs) à étudier
- P Parking à valoriser (parking de concession / parking public concédé - commercial)

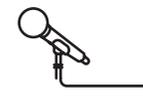
Développer l'usage des transports en commun

- 🚌 Aménagement de couloir bus à étudier
- 🌟 Desserte à renforcer

Sources : Apur, BD Topo IGN, DEVE, DVD, Open Data Ville de Paris 2018



La diversité et la cohabitation des usages



Les usages du bois de Boulogne

Orientations pour l'évolution des usages

Amélioration de l'offre de service des espaces très fréquentés

- Accès au bois et la lisibilité des promenades : parc de Bagatelle, depuis l'allée de Longchamp, de la fondation LVMH vers le bois
- Requalifier et faire évoluer les activités de la Pelouse de Bagatelle
- Réaffecter les bâtiments non occupés (villa Windsor) et réhabiliter les édifices du XIXe menacés (pavillons, kiosques)

Intégration environnementale des concessions et attractivité

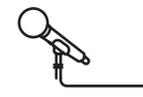
- Accès aux lieux très fréquentés autrement qu'en voiture
- Intégrer les enclos réservés : qualité des clôtures, continuités paysagères, gestion environnementale
- Réduire la surface des enclos et des bâtiments sans qualité

Valoriser le patrimoine hydraulique en lien avec les concessions

- Berges de Seine, Chemin de ceinture du Lac Inférieur, carrefour de la Grande Cascade



Pistes de réflexion Pôle d'accès ou de loisirs à valoriser Activité, service à développer Site de baignade Principal point d'accueil / d'information visiteurs Secteur d'aménagement paysager ou de renaturation Parcours sportif JOP 2024 à l'étude Continuité piétonne à améliorer Secteur paysager à conforter	Pratiques de la nature, de sports et loisirs Jardin, découverte de la faune et de la flore Restauration Sport, équipement sportif Autre (terrain, bâtiment) Accessibilité réglementée Activité, service existant	Parcours sportif, anneau cyclable Évolutions récentes Projet réalisé depuis 2006 Continuité piétonne aménagée <small>Sources : Apur, DEVE, DVD, DAC, DJS, DFA</small>
Itinéraires de promenade, de sports et loisirs Itinéraire de Grande Randonnée dans le bois (GR) Itinéraire de Petite Randonnée dans le bois (PR) Itinéraire de Grande Randonnée GR 2024 Parcours sportif, anneau cyclable		



Les usages du bois de Vincennes

Orientations pour l'évolution des usages

Polarités et services sur les lieux de forte fréquentation

- Requalifier la Pelouse de Reuilly, faire évoluer les animations
- Elaborer un schéma directeur des installations sportives : Pershing et La Faluère, la Cipale un pôle vélo pour tous...
- Ouvrir l'hippodrome, la caserne Carnot à d'autres usages

Caractère naturel des espaces forestiers

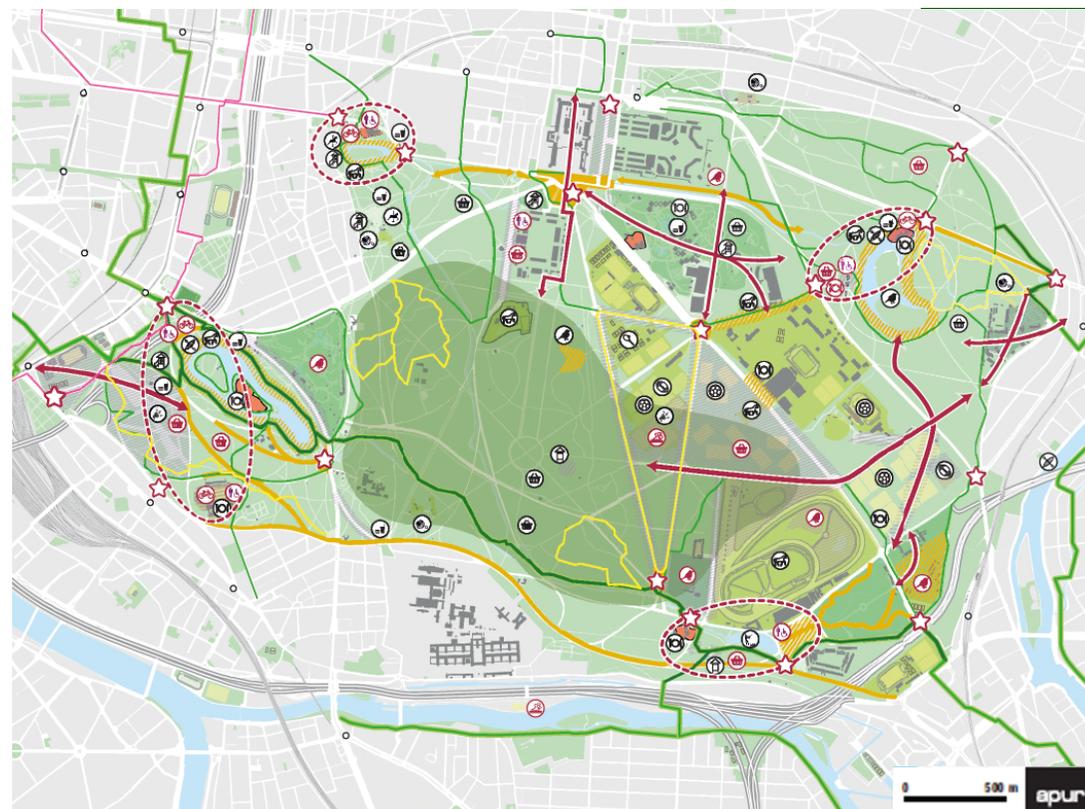
- Limiter l'offre de service dans les espaces forestiers
- Limiter les activités sans lien au bois et reconquérir les emprises d'occupation temporaire

Liens au vivant en synergie avec les communes riveraines

- Agriculture urbaine avec la Ferme de Paris, l'hippodrome, le JAT... et le tissu associatif (Parisculteurs, V'île Fertile)

Ouvertures et traversées piétonnes

- JAT, Ecole du Breuil, Parc Floral et Cartoucherie
- Château de Vincennes

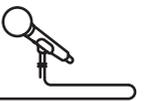


<p>Pistes de réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> Pôle d'accès ou de loisirs à valoriser Activité, service à développer Site de baignade Enrichir les lieux aux vivants Principal point d'accueil / d'information visiteurs Secteur d'aménagement paysager ou de renaturation Secteur forestier à conforter Continuité piétonne à améliorer Parcours sportif JOP 2024 à l'étude 	<p>Pratiques de la nature, de sports et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Jardin, découverte de la faune et de la flore Restauration Sport, équipement sportif Autre (terrain, bâtiment) Accessibilité réglementée Activité, service existant <p>Itinéraires de promenade, de sports et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de Grande Randonnée dans le bois (GR) Itinéraire de Petite Randonnée dans le bois (PR) Itinéraire de Grande Randonnée hors bois (GR) GR 2024 Parcours sportif, anneau cyclable 	<p>Évolutions récentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet réalisé depuis 2006 Continuité piétonne aménagée <p>Sources : Apur, DEVE, DVD, DAC, DJS, DFA</p>
--	---	--



Les territoires à enjeux spécifiques : les lisières et les hauts-lieux

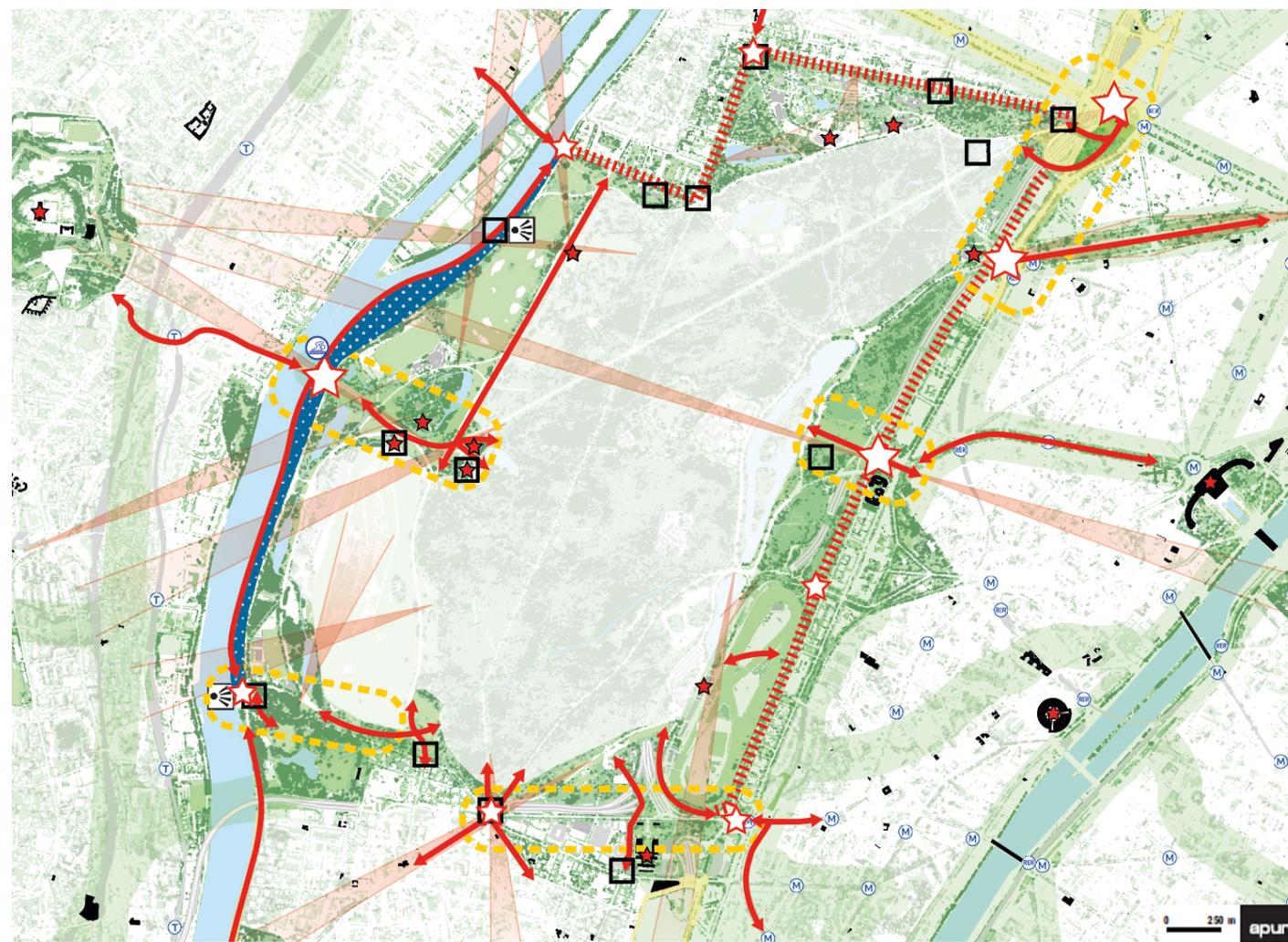




Les lisières du bois

- Lisières marquées par un contact immédiat avec des tissus urbains, la Seine et des emprises routières
- Améliorer les liens du bois à la ville (porosité, continuités des promenades, requalification et valorisation des entrées, reconquête des berges)
- Aménager des « portes d'entrées » au bois
- Mettre en valeur les principaux chalets, kiosques et pavillons du XIXème siècle
- Assurer les continuités écologiques et de promenades
- (Re)trouver et/ou protéger les perspectives vers le bois et la ville

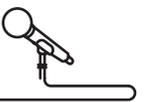
-> Mieux connecter le bois au tissu urbain environnant et aux pôles de TC afin de faciliter l'accès au bois



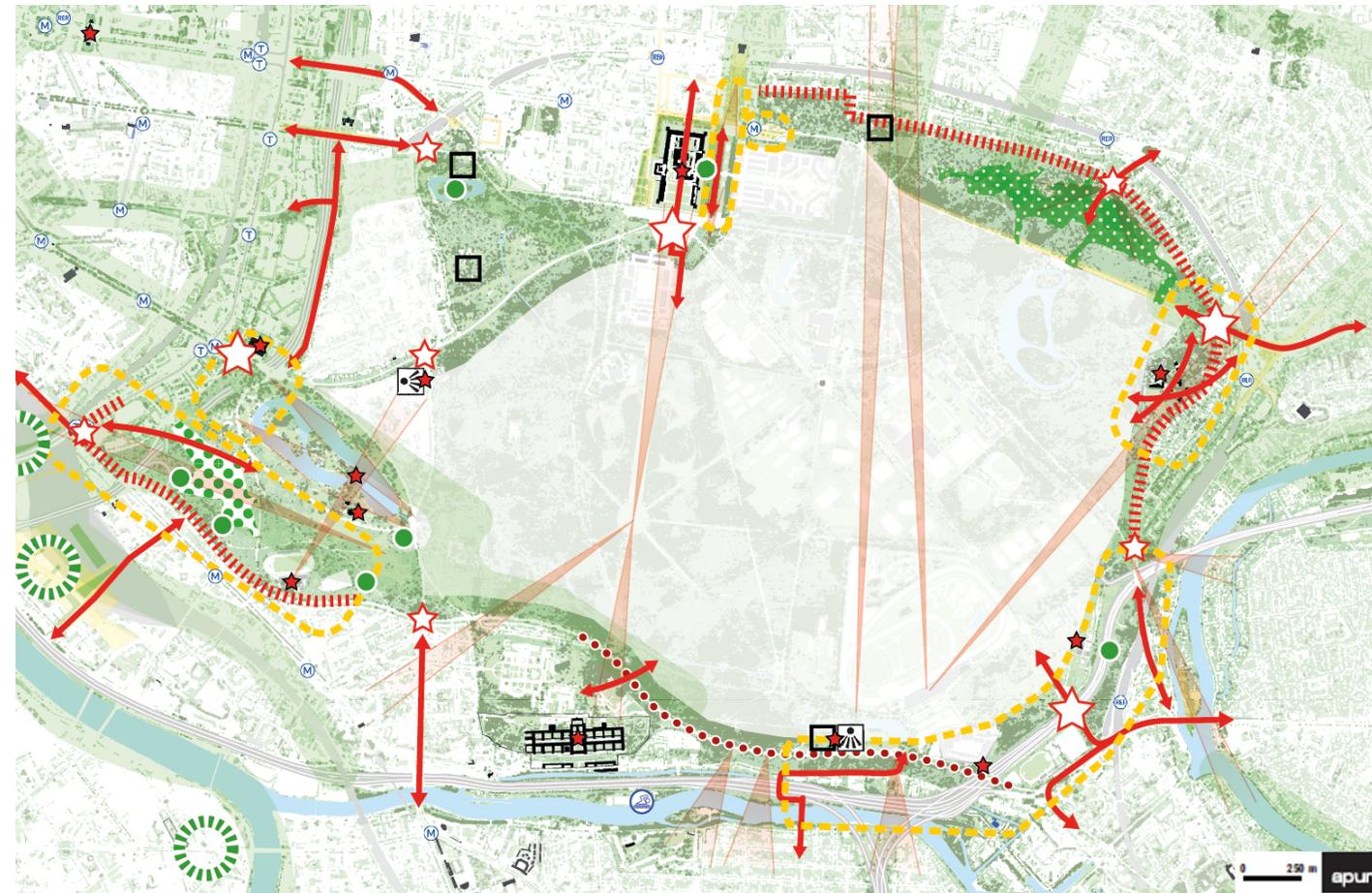
Pistes de réflexion pour réaménager les lisières

- Porte d'entrée au bois principale et secondaire
- Lisière à valoriser (création de promenade, porosité)
- Secteur d'entrée dans le bois à requalifier/valoriser
- Vue en bordure de bois à préserver ou à retrouver
- Belvédère à valoriser
- Projet de lieu de baignade
- Mettre en valeur les bâtiments et lieux repères
- Mettre en valeur le patrimoine des principaux pavillons, chalets et kiosques
- Valoriser les monuments historiques
- Grande continuité piétonne et paysagère aux entrées de bois

- Renforcer la qualité paysagère de l'unique berge naturelle de Paris
- SRCE
- Espace public (à créer, à requalifier) aux abords
- Espace vert public (projeté, à requalifier)



Les lisières du bois

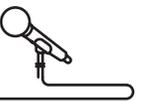


Pistes de réflexion pour réaménager les lisières

- ☆☆ Porte d'entrée au bois principale et secondaire
- Lisière à valoriser (création de promenade, porosité)
- ... Mettre en valeur le paysage et les vues depuis la corniche de Gravelle
- - - - Secteur d'entrée dans le bois à requalifier/valoriser
- ↔ Vue en bordure de bois à préserver ou à retrouver
- ☒ Belvédère à valoriser
- 🏊 Projet de lieu de baignade
- ★ Mettre en valeur les bâtiments et lieux repères
- ☐ Mettre en valeur le patrimoine des principaux pavillons, chalets et kiosques
- Valoriser les monuments historiques
- ↔ Grande continuité piétonne et paysagère aux entrées de bois
- ZIEP potentielle à l'étude en lisière de bois

- Renforcer la qualité paysagère de la pelouse de Reuilly
- Retrouver l'ampleur des clairières de Fontenay
- SRCE
- Espace public (à créer, à requalifier) aux abords
- Espace vert public (projeté, à requalifier)
- Liaisons avec les grands sites de projets urbains

- Renforcer la porosité des lisières
- Continuités piétonnes et paysagères à valoriser
- Secteurs d'entrées au bois à aménager/requalifier, afin d'inviter à la promenade et à la découverte du site
- Vues et perspectives vers le bois ou la ville à protéger ou (re)trouver
- Travailler les accès au bois en apaisant les infrastructures routières du Sud-Est



Des lisières à valoriser et à réaménager



© Jacques Leroy - Ville de Paris

Saint-Mandé et Vincennes



© pigapand@imgaps.net

Fontenay-sous-Bois et Nogent-sur-Marne



© Apur

Avenue Daumesnil au niveau du Parc zoologique, Saint-Mandé/Paris 12*



© Apur - Vincent Nouaillhe

Avenue Daumesnil, Saint-Mandé/Paris 12*



© pigapand@imgaps.net

Vincennes, Fontenay-sous-Bois et avenue de Nogent



© pigapand@imgaps.net

Autoroute A4, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice



© Apur - Vincent Nouaillhe

Avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne



© Apur - Benoît Grimbart

Autoroute A4 et bretelle d'accès au bois et à Nogent-sur-Marne



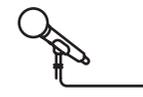
© Apur - Benoît Grimbart

Cimetière Ancien de Charenton, avenue de Gravelle, Charenton-le-Pont



© Apur

Avenue de Gravelle, Charenton-le-Pont

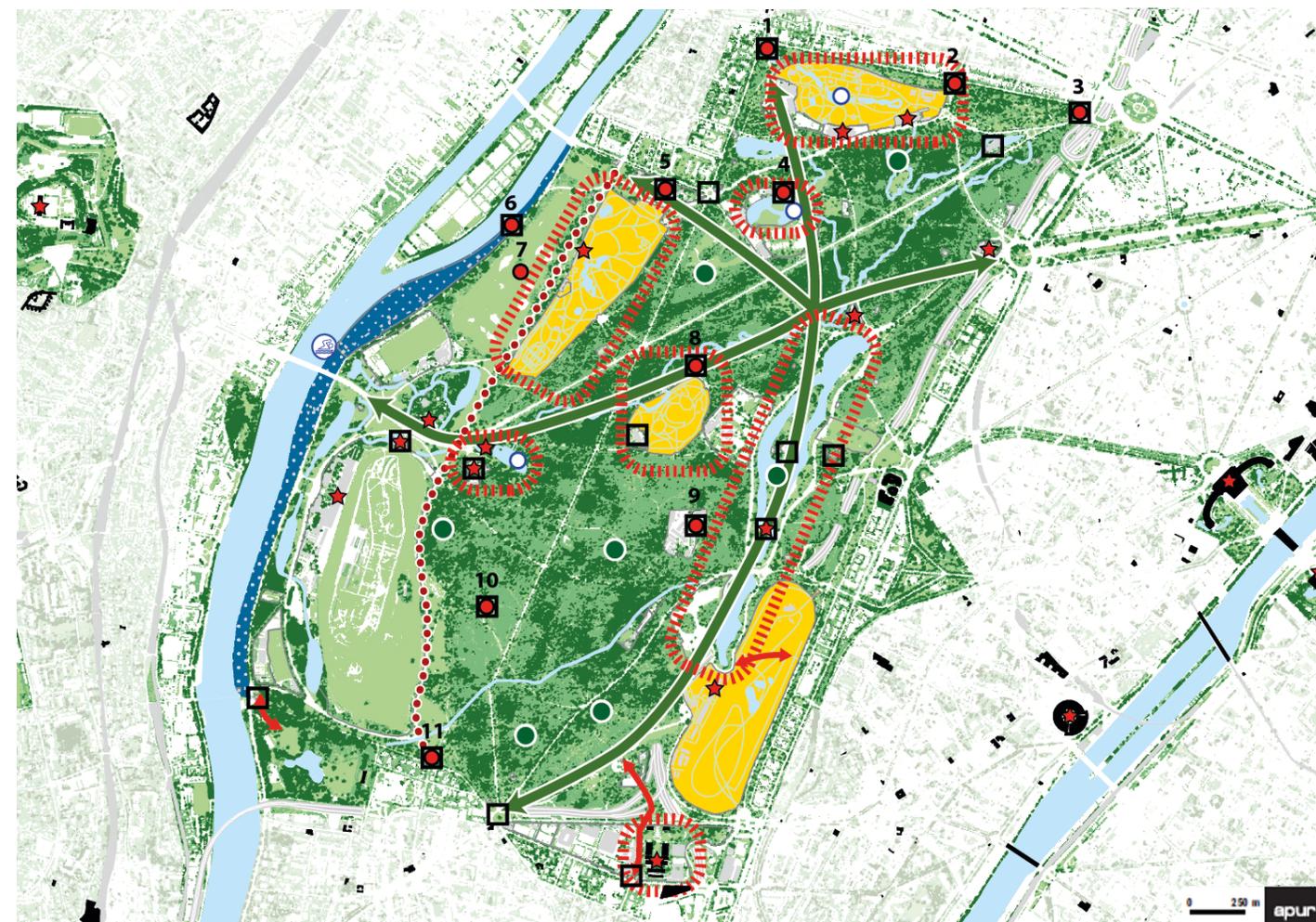


Les hauts lieux du bois

- Ensembles remarquables et reconnus mais également des sites dont les qualités gagneraient à être davantage préservées et mises en valeur :
 - Edifices de grandes dimensions
 - Jardins, lieux de culture et d'acculturation au vivant
 - Points de repères et de pratiques reconnus
 - Sites moins reconnus, dont le potentiel mériterait d'être valorisé
 - Grands éléments paysagers formés par les éléments géographique et les compositions d'Alphand
 - Concessions

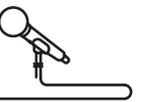
- Ces merveilles offrent des leviers paysagers, architecturaux et programmatiques au service des grandes continuités de promenades

- Réactivation de sites inoccupés ou sous-occupés

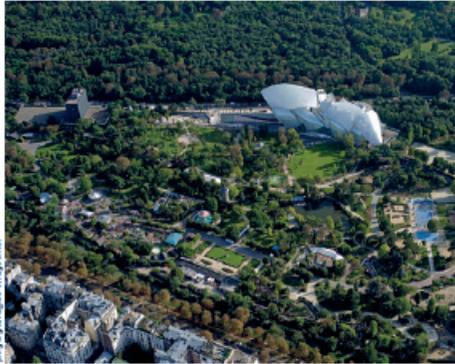


- Pistes de réflexion pour révéler les hauts lieux**
- Révéler les « Merveilles » du bois
 - Développer les traversées des concessions
 - Mettre en valeur les bâtiments et lieux repères
 - Site potentiel pour développer de nouveaux programmes ou diversifier les usages (à plus ou moins long terme)
 - Mettre en valeur le patrimoine des principaux pavillons, chalets et kiosques
 - Valoriser les monuments historiques
 - Promenade au bord de l'eau à valoriser ou à créer
 - Projet de lieu de baignade
 - Jeux d'eau, patinoire, pataugeoire à créer
 - Mettre en valeur le paysage et les vues depuis la corniche de la route de Sèvres à Neuilly
 - Mettre en valeur le patrimoine d'Alphand
 - ZIEP potentielle à l'étude
 - Valoriser le patrimoine des jardins
 - Renforcer la qualité paysagère de l'unique berge naturelle de Paris

- Les 11 sites potentiels pour développer de nouveaux programmes ou diversifier les usages (à plus ou moins long terme)**
- 1 : Les pavillons d'entrée, porte de Neuilly
 - 2 : Les pavillons d'entrée, boulevard des Sablons
 - 3 : Le pavillon d'entrée, porte Maillot
 - 4 : Les pavillons des Étangs
 - 5 : La villa Windsor
 - 6 : La Pompe à Feu
 - 7 : La plaine de jeux de Bagatelle
 - 8 : Le Relais du Bois de Boulogne
 - 9 : La caserne de la DPSP
 - 10 : Escapade Liberté Mobilité
 - 11 : Les pavillons d'entrée, boulevard Anatole France



Des hauts lieux d'excellence, nature, sport, patrimoine... mais aussi des sites à révéler, à rénover



La fondation Louis Vuitton et le jardin d'acclimatation



L'hippodrome de Longchamp



Restaurant La Grande Cascade et ses abords



Le Relais du Bois de Boulogne



Les serres d'Auteuil



La Pompe à Feu de Bagatelle, construite en 1770



Carrefour du Bout des Lacs



Pavillon d'entrée au bois



La pinède de Saint-James



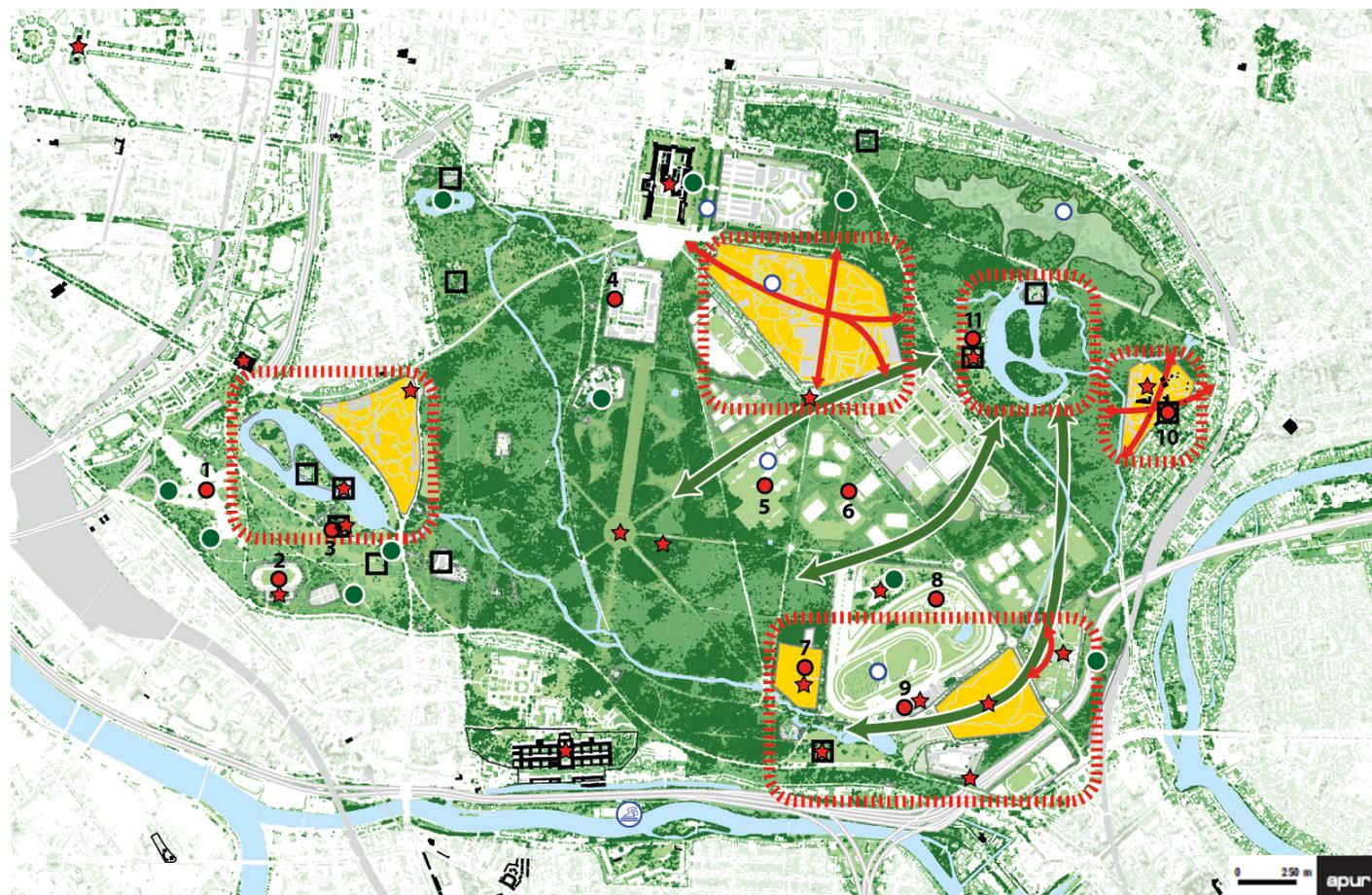
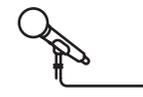
La villa Windsor



Stationnement en sous-bois



Le kiosque de l'Empereur



Pistes de réflexion pour révéler les hauts lieux

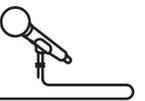
- Révéler les « Merveilles » du bois
- Développer les traversées des concessions
- Mettre en valeur les bâtiments et lieux repères
- Site potentiel pour développer de nouveaux programmes ou diversifier les usages (à plus ou moins long terme)
- Mettre en valeur le patrimoine des principaux pavillons, chalets et kiosques
- Valoriser les monuments historiques
- Promenade au bord de l'eau à valoriser ou à créer
- Projet de lieu de baignade
- Jeux d'eau, patinoire, pataugeoire à créer
- Relier les massifs forestiers et les emprises plantées
- ZIEP potentielle à l'étude
- Valoriser le patrimoine des jardins
- Retrouver l'ampleur des clairières de Fontenay

Les 11 sites potentiels pour développer de nouveaux programmes ou diversifier les usages (à plus ou moins long terme)

- 1 : La pelouse de Reuilly
- 2 : La Cipale
- 3 : La Grande Pagode
- 4 : La Caserne Carnot
- 5 : La Plaine de la Faluère
- 6 : La Plaine Saint-Hubert
- 7 : La Ferme de Paris
- 8 : Les pelouses de l'hippodrome de Paris-Vincennes
- 9 : L'hippodrome de Paris-Vincennes
- 10 : Le Jardin d'Agronomie Tropicale
- 11 : Les deux pavillons du lac des Minimes

Les hauts lieux du bois

- Edifices de grandes ampleurs
- Des bâtiments « repères », bien identifiés
- Des sites plus confidentiels qui gagneraient à être préservés et valorisés
- Espaces paysagers remarquables à préserver, restaurer, étendre et relier
Patrimoine des jardins
- Enrichir le rapport à l'eau : promenade, jeux et pratiques aquatiques
- Espaces méritant d'être davantage traversés et mis en relation
- **Lancement d'appels à projets pour développer des usages et réhabiliter certains sites en capacité de « réinventer les bois »**



Des hauts lieux d'excellence, nature, sport, patrimoine... mais aussi des sites à révéler, à rénover



Le Parc zoologique de Paris



Le château de Vincennes et l'esplanade Saint-Louis (avant réaménagement)



L'École Du Breuil



Les serres historiques du Jardin d'Agronomie Tropicale à restaurer



Le Parc Floral et la Cartoucherie



La pelouse de Reuilly



Démonstration publique du travail du sol avec cheval de trait, Ferme de Paris



Le vélodrome de la Cipale



La rotonde, la grotte de l'île de Reuilly et le lac Daumesnil en 1886...



...et aujourd'hui, une pittoresque préservée



Le belvédère du plateau de Gravelle en 1886...



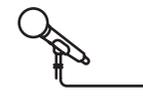
...et aujourd'hui, un point de vue à retrouver











L'ensemble des travaux de l'Apur est réalisé avec le soutien de ses 27 partenaires adhérents



Apur *café*

Nous vous remercions de votre participation
et vous donnons rendez-vous à la rentrée 2020
pour un nouveau cycle de web conférence.

